

que la dispute de Trissotin et de Vadius n'était que la représentation d'une semblable scène dont Ménage et Cotin avaient été les acteurs? Le dernier achevait de lire, chez MADMOISELLE, son sonnet à la princesse Uranie, quand Ménage vint faire sa cour à la princesse. MADMOISELLE fit voir l'opuscule au nouvel arrivé, sans lui en nommer l'auteur. Ménage dit ouvertement son avis, dont la juste sévérité excita la colère du père des vers condamnés, et fit naître l'amusante dispute dont Molière a su tirer tant de parti.

Toutes ces particularités étaient autant de désignations positives, et, sous ce rapport, Molière est inexcusable. Sans doute, Cotin avait eu avec lui les plus grands torts; mais l'auteur du MISANTHROPE devait laisser aux comiques grecs le soin de faire prendre à l'acteur un masque reproduisant les traits de l'homme qu'ils voulaient vilipender. Ces réflexions, que les convenances de la scène nous suggèrent ici, sont déjà venues à l'esprit de plusieurs des commentateurs qui nous ont précédé; aucun n'a mieux envisagé la question que celui qui a dit à ce sujet que la meilleure satire qu'on puisse faire des mauvais poètes, c'est de donner de bons ouvrages. Il est fâcheux toutefois que l'auteur de cette remarque, qui, par la finesse de son esprit et la sublimité de son génie, était, plus que personne, à même d'user de cette sorte de vengeance, n'ait pas toujours pris cette maxime pour règle de conduite. Mieux eût valu pour sa gloire, comme pour nos plaisirs, que Voltaire eût employé à composer quelque autre poème dramatique le temps qu'il consacra à mettre Fréron en scène.

Ménage, quelque piquante que fût l'attaque de Molière, sut se tirer avec beaucoup d'esprit et d'adresse de la fausse position où tout autre serait probablement demeuré. Il ne voulut pas se reconnaître dans le personnage de Vadius, ne laissa pas apercevoir la moindre marque de mécontentement contre l'auteur, et fut même des premiers à rendre justice au mérite de cet ouvrage; car, allant voir madame de Rambouillet après la première représentation, à laquelle cette dame avait assisté, il se borna à lui répondre, lorsqu'elle lui dit: « Souffrirez-vous que cet impertinent de Molière nous joue de la sorte? — Madame, j'ai vu la pièce, elle est parfaitement belle; on n'y peut trouver rien à redire ni à critiquer (1). » Il est probable que Molière, touché de la mesure d'une telle conduite, désavoua, par égard, qu'il eût eu l'intention de le mettre en scène, comme Ménage prétend qu'il le fit (2).

Mais Cotin, sur lequel le ridicule avait été plus abondamment et plus directement déversé, fut tellement loin de prendre aussi bien la chose, « qu'il demeura, dit Bayle, consterné de ce coup; qu'il se regarda et qu'on le considéra comme frappé de la foudre; qu'il n'osait plus se montrer; que ses amis l'abandonnèrent; qu'ils se firent une honte de convenir qu'ils eussent eu avec lui quelques liaisons, et qu'à l'exemple des courtisans qui tournent le dos à un favori disgracié, ils firent semblant de ne pas connaître cet ancien ministre d'Apollon et des neuf Sœurs, proclamé indigne de sa charge et livré au bras séculier des satiriques (3). »

Exemple effrayant du néant des réputations de coteries, cet homme, si aveuglément admiré, si pompeusement vanté, mourut ignoré, en janvier 1682; et « il y a toute apparence, dit encore Bayle, que le temps de sa mort serait inconnu, si la réception de M. l'abbé Dangeau, son successeur à l'Académie française, ne l'avait notifié. » Enfin, contre l'usage constamment suivi jusque-là, et qu'on n'a jamais songé à violer depuis, son nom fut à peine prononcé dans le discours du récipiendaire, et le directeur de l'Académie garda sur son compte le plus profond silence. On peut donc regarder ce quatrain, qui vit alors le jour, comme sa seule oraison funèbre:

Savez-vous en quoi Cotin
Diffère de Trissotin?
Cotin a fini ses jours,
Trissotin vivra toujours.

Un de ces compilateurs d'anecdotes sous la plume desquels le récit le plus vrai prend toujours, par les détails, l'apparence d'un roman, a dit que le chagrin que Cotin avait ressenti de se voir ainsi traité l'avait conduit au tombeau. L'abbé d'Olivet et Voltaire se sont trop légèrement faits les échos de ce bruit ridicule. Cotin mourut dix après la représentation des FEMMES SAVANTES, à l'âge de soixante-dix-huit ans. L'on voit que si c'est au chagrin qu'il faut attribuer sa mort, il fut pour lui, comme le café pour Fontenelle, un poison lent.

Après le succès des FEMMES SAVANTES, les amis de Molière renouvelèrent auprès de lui les tentatives qu'ils avaient déjà infructueusement faites pour le déterminer à renoncer à la profession de comédien et à se livrer entièrement aux lettres. L'Académie française offrait à ce prix une place à l'auteur du MISANTHROPE et du TARTUFE. Boileau fut chargé de cette négociation auprès de son ami: « Votre santé, lui dit-il, dépérit, parce que le métier de comédien vous épuise: que n'y renoncez-vous? — Hélas! lui répondit Molière en soupirant, c'est le point d'honneur. —

(1) *Carpenteriana*, 1724, p. 56.

(2) *Menagiana*, édition de 1715, t. III, p. 25.

(3) *Réponse aux questions d'un provincial*, t. I, p. 245.

Et quel point d'honneur? répliqua Boileau. Quoi! vous barbouiller le visage d'une moustache de Sganarelle pour venir sur un théâtre recevoir des coups de bâton! voilà un beau point d'honneur pour un philosophe comme vous! » Ce point d'honneur consistait à ne pas abandonner plus de cent personnes que ses travaux faisaient vivre, et qui seraient tombées dans la misère s'il eût quitté le théâtre (1). C'est aussi l'excuse qu'il faisait valoir lorsqu'on lui reprochait de se livrer quelquefois à un genre de compositions qui n'était pas toujours digne de son génie: « Si je travaillais pour l'honneur, disait-il, mes ouvrages seraient tournés tout autrement. Mais il faut que je parle à une foule de peuple et à peu de gens d'esprit pour soutenir ma troupe: ces gens-là ne s'accommoderaient nullement d'une élévation continuelle dans le style et dans les sentiments (2). » Mais ces touchants sacrifices que cet homme généreux ne balançait pas à faire pour ses camarades ne lui assuraient pas constamment le zèle et la reconnaissance de chacun d'eux; aussi s'écrie-t-il dans son IMPROMPTU DE VERSAILLES: « Les étranges animaux à conduire que des comédiens! »

On avait eu plus de succès à la fin de l'année précédente dans les démarches qu'on avait faites pour le réconcilier avec sa femme. Molière se vit père pour la troisième fois le 15 septembre 1672; mais il eut la douleur de perdre cet enfant le 11 du mois suivant (3). Le 17 février de la même année, Madeleine Béjart, sa belle-sœur et le premier objet de son amour, avait également terminé sa carrière.

L'état de sa poitrine devint plus inquiétant chaque jour; le parti qu'il avait pris pour complaire à sa femme de se soustraire au régime sévère qu'il avait observé jusque-là, le fit cruellement empirer. Ce fut précisément dans ce moment où tout autre se serait efforcé de recourir aux médecins qu'il leur porta le coup le plus redoutable. Le MALADE IMAGINAIRE, ce chant du cygne, fut représenté le 10 février 1675; mais, hélas! la Faculté devait être trop tôt vengée.

Le succès de ce dernier ouvrage ne fut pas un seul instant certain; cependant une plaisanterie inconvenante qu'il renfermait choqua le premier jour les spectateurs. Bérarde, dans la scène où il congédie M. Fleurant, l'apothicaire de son frère, lui disait: *Allez, monsieur, on voit bien que vous n'avez coutume de ne parler qu'à des c....* Le parterre manifesta son improbation, et, à la seconde représentation, Bérarde fit subir à sa phrase cette variante ingénieuse: *Allez, monsieur, on voit bien que vous n'avez pas accoutumé de parler à des visages.* « C'est dire la même chose, » comme le fait observer Boursault, qui rapporte cette anecdote; « mais le dire plus finement (4). »

Si l'on en croit une ancienne tradition de Lyon, Molière, pendant le séjour qu'il y fit avec sa troupe en 1655, passant un jour dans la rue Saint-Dominique de cette ville, aperçut, sur le seuil de la boutique d'un apothicaire, un homme dont la figure pharmaceutique le frappa. « Monsieur, monsieur, comment vous nommez-vous? lui dit-il en l'abordant. — Pourquoi?... Mais... » — Molière insiste. « Eh bien! je m'appelle Fleurant! — Ah! je le pressentais, que votre nom ferait honneur à l'apothicaire de ma comédie: on parlera longtemps de vous, monsieur Fleurant! » Suivant cette croyance des Lyonnais, ce serait cette plaisanterie qui lui aurait fourni ce nom (5). L'anecdote, recueillie par les historiens du département du Rhône, a été racontée par le petit-fils de ce M. Fleurant à un de nos plus savants bibliographes, qui nous l'a transmise (6). Mais nous sommes porté à croire que ce descendant du prétendu interlocuteur de Molière ne la tenait pas de son grand-père lui-même, et qu'il n'était que l'écho d'un conte populaire; car comment supposer que Molière songeât dès lors à son MALADE IMAGINAIRE, qui ne fut joué que vingt ans plus tard? Il est plus naturel de penser que, pour donner à son personnage un nom significatif, il avait fait choix du participe présent du verbe fleurir (sentir, exhaler une odeur), alors très-usité. La plaisanterie est d'assez mauvais goût; mais elle a pour nous le grand mérite de la vraisemblance.

Lulli avait composé la musique des intermèdes de POURCEAUGNAC et du BOURGEOIS GENTILHOMME; mais Molière croyait avoir à se plaindre de Florentin, qui avait sollicité et obtenu, le 14 avril 1672, une ordonnance royale portant défense à tous autres spectacles que celui de l'Académie royale de musique d'employer dans leurs représentations plus de six chanteurs et de douze violons, et qui peu après parvint encore à faire réduire ce nombre à deux chanteurs et six violons; ce qui équivalait pour ainsi dire à une défense entière. Il demanda la musique du MALADE IMAGINAIRE à Charpentier, qui s'en acquitta de manière à ne lui pas laisser de regrets (7).

(1) *Mémoires sur la vie de J. Racine*, par L. Racine, Lausanne, 1747, p. 121.

(2) *Boileau*, p. 35 et suiv. — *Récréations littéraires*, par Cizeron-Rival, p. 20.

(3) *Œuvres de Molière*, avec les remarques de Bret, 1773, t. I, p. 68. — Petitot, p. 65.

(4) Grimarest, p. 224.

(5) *Dissertation sur Molière*, par M. Boffara, p. 16.

(6) *Lettres nouvelles de M. Boursault*, Paris, 1699, t. I, p. 120.

(7) *Lyon tel qu'il était et tel qu'il est*, par A. G... (M. l'abbé Aimé Guillon), Paris, 1797, p. 55.

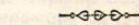
(8) M. Beuchot.

(9) *Anecdotes dramatiques*, t. I, p. 365. — *Histoire de l'Académie royale de mu-*

sique, par M. Boffara (manuscrit), p. 415.

Le jour de la quatrième représentation de cette riante production (1), le 17 février 1675, premier anniversaire de la mort de Madeleine Béjart, sa belle-sœur, Molière, qui remplissait le rôle d'Argan, se sentit plus malade que de coutume. Baron et tous ceux qui l'entouraient le sollicitèrent en vain de ne pas jouer: « Comment voulez-vous que je fasse? leur répondit-il; y a cinquante pauvres ouvriers qui n'ont que leur journée pour vivre, que feront-ils si je ne joue pas? je me reprocherais d'avoir négligé de leur donner du pain un seul jour, le pouvant absolument (2). » Il fut convenu seulement que la représentation aurait lieu à quatre heures précises. Sa fluxion le fit si cruellement souffrir qu'il lui fallut faire de grands efforts intérieurs pour achever son rôle. Dans la cérémonie, au moment où il prononça le mot *juré*, il lui prit une convulsion qui put être aperçue par quelques spectateurs, et qu'il essaya aussitôt de déguiser par un rire forcé (3). La représentation ne fut pas interrompue; mais immédiatement après ses porteurs le transportèrent chez lui, rue de Richelieu. Là, sa toux le reprit avec une telle violence qu'un des vaisseaux de sa poitrine se rompit. Dès qu'il se sentit en cet état, il tourna toutes ses pensées vers le ciel (4), et demanda un prêtre pour recevoir les secours de la religion. Deux ecclésiastiques de Saint-Eustache s'étant refusés à venir lui administrer les sacrements, il s'écula quelque temps avant qu'on en trouvât un troisième plus pénétré des devoirs de son ministère (5). Mais, pendant ces démarches, Molière perdit l'usage de la parole, fut bientôt suffoqué par l'abondance du sang qu'il rendait par la bouche, et expira entouré des siens et de deux pauvres sœurs religieuses qui venaient quérir à Paris pendant le carême, et trouvaient chaque année, chez l'auteur du TARTUFE, une touchante hospitalité (6).

LIVRE QUATRIÈME.



Le siècle de Louis, le siècle des beaux-arts,
N'accorda qu'à regret, vaincu par la prière,
Du pain au grand Corneille, une tombe à Molière.
C. DELAVIGNE.

Molière était mort sans le secours de la religion. Mais le coupable fanatisme de deux prêtres avait été, comme on l'a vu, la seule cause de cette sorte d'abandon; car il avait appelé de tous ses vœux les saintes consolations; ses derniers regards s'étaient portés vers le ciel. Rien toutefois ne put lui faire trouver grâce auprès d'un prélat fameux. L'archevêque de Paris, Harlay de Champvalon, que ses débauches menèrent au tombeau, et qui cherchait à racheter par une barbare intolérance toutes les bassesses de sa vie, voulut que celui dont la carrière entière n'avait été qu'une bonne œuvre, dont la mort avait été celle d'un vrai chrétien, demeurât sans sépulture (7). Le comédien vertueux ne put trouver grâce auprès de ce comédien hypocrite. Cette persécution posthume arracha ces vers à l'indignation de Chapelle:

Puisque à Paris on dénie
La terre après le trépas
A ceux qui, pendant leur vie,
Ont joué la comédie,
Pourquoi ne jette-t-on pas
Les bigots à la voirie?
Ils sont dans le même cas (8).

Mademoiselle Molière, au moment de la mort de son mari, garda un maintien qui, s'il n'était pas celui d'une douleur sincère et profonde, témoignait du moins qu'elle était fière encore de porter un tel nom. « Quoi! s'écria-t-elle, on refusera la sépulture à celui qui, dans la

Grèce, eût mérité des autels (1)? » Elle alla à Versailles, se jeter aux pieds du roi, et se plaindre de l'injure qu'on faisait à la mémoire de son mari. Mais, emportée par une sincérité irréfléchie, elle indisposa un peu Louis XIV, en lui disant que *si son mari était criminel, ses crimes avaient été autorisés par Sa Majesté même*. L'argument était trop sans réplique pour ne pas paraître inconvenant à une oreille habituée aux flatteries des courtisans. Pour surcroît de malheur, elle s'était fait accompagner par le curé d'Auteuil, afin qu'il témoignât des bonnes mœurs du défunt; et ce pasteur, au lieu de s'en tenir à cette mission, entreprit mal à propos de se justifier d'une accusation de jansénisme dont il croyait qu'on l'avait chargé auprès du roi. Ce contre-temps acheva de tout gâter. Le prince les congédia assez brusquement l'un et l'autre, en disant à mademoiselle Molière que l'affaire dont elle lui parlait dépendait de l'archevêque de Paris (2).

Toutefois, comme la désobligeante maladresse de la femme ne diminuait en rien l'estime que Louis XIV avait pour la mémoire du mari, il ordonna secrètement à Harlay de Champvalon de lever sa défense contre l'inhumation de Molière. Celui-ci ne s'exécuta qu'à moitié; car il prescrivit au curé de Saint-Eustache, paroisse du défunt, de refuser son ministère à cette cérémonie funèbre. Il fut convenu que le corps, accompagné de deux ecclésiastiques, serait conduit directement au cimetière, sans être présenté à l'église (3).

Le jour désigné pour les funérailles, une foule de gens du peuple se réunit devant la maison de Molière, en manifestant des intentions hostiles. Il est plus que probable que les tartufes et les ennemis de ce grand homme n'étaient pas étrangers à ce rassemblement. Sa veuve en fut épouvantée. On lui donna le conseil de jeter de l'argent à cette populace; elle n'hésita pas, et une somme de mille francs environ, semée par les fenêtres, changea ses dispositions tumultueuses. Ces mêmes individus qui étaient venus pour troubler l'enterrement du grand homme accompagnèrent silencieusement ses restes. Le corps fut conduit, le 21 février au soir, au cimetière Saint-Joseph, rue Montmartre, par deux prêtres et un cortège de cent personnes, composé de tous les amis de Molière, et de tous ceux qui l'avaient particulièrement connu, portant chacun un flambeau (4). Contre l'usage du temps, on ne fit entendre aucun chant funèbre (5).

On a déjà fait observer que ce ne fut pas dans l'ombre que Garrick fut conduit à sa dernière demeure; une foule de carrosses accompagna sa cendre aux caveaux de Westminster: et Garrick n'était cependant que l'interprète habile du génie.

Si l'on put craindre que notre premier comique n'obtint pas un tombeau, on ne fut pas exposé à avoir les mêmes inquiétudes pour une épitaphe; car à peine fut-il mort, qu'on en fit courir avec profusion dans Paris. La plus remarquable de toutes est celle que les regrets de l'amitié inspirèrent à La Fontaine:

Sous ce tombeau gisent Plaute et Térence,
Et cependant le seul Molière y git.
Leurs trois talents ne formaient qu'un esprit
Dont le bel art recevait la France.
Ils sont partis, et j'ai peu d'espérance
De les revoir. Malgré tous nos efforts,
Pour un long temps, selon toute apparence,
Térence, et Plaute, et Molière sont morts.

Chapelle montra également la plus vive douleur à la mort de son ami. « Il crut avoir perdu toute consolation, tout secours, dit Grimarest; et il donna des marques d'une affliction si vive, que l'on doutait qu'il lui survécût longtemps (6). »

Il est à peu près certain que la Faculté ne partagea pas ces déchirants regrets; et nous pouvons affirmer que quelques-uns de ses membres furent assez superstitieux d'amour-propre pour attacher à la mort de Molière, survenue au moment même où il ridiculisait leur charlatanisme par une cérémonie burlesque, une idée de châtiment et de fatalité. C'est ainsi du moins que l'interprétait encore dans le siècle suivant le docteur Malouin, dont madame de Graffigny disait plaisamment que Molière, en travaillant à ses rôles de Diafoirus et de Purgon, l'avait vu en esprit, comme les prophètes le Messie. Il remontrait un jour à Grimm et à quelques autres personnes, pour les guérir de leur incrédulité, que les véritables grands hommes avaient toujours respecté les médecins et leur science. — *Témoin Molière, s'écria l'un de ses auditeurs. — Voyez aussi, reprit le docteur, voyez comme il est mort (7)!*

(1) *Note de Brossette* sur l'épître VII de Boileau. — Petitot, p. 68.

(2) *Note manuscrite de Brossette*, citée p. 25 des *Récréations littéraires*, par Cizeron-Rival.

(3) *Vie de Molière*, par Voltaire, 1759, p. 3.

(4) Grimarest, p. 295 et suiv. — *Vie de Molière*, à la tête de l'édition de ses Œuvres, Amsterdam, Westein, 1725, p. 106 et 107. — *Mémoires sur la vie et les ouvrages de Molière*, par la Serre, p. lj. — *Vie de Molière*, par Voltaire, 1759, p. 51 et 52. — Petitot, p. 68 et 69.

(5) *Vie de Molière*, à la tête de l'édition de 1725, p. 106. — *Description du Par-*

nasse français, par Tilon du Tillet, in-42, 1727, p. 257.

(6) Grimarest, p. 295.

(7) *Correspondance de Grimm*, septembre 1764.

(1) Et non la troisième, comme l'ont dit la plupart des éditeurs. — *Registre de la Grange. — Histoire du Théâtre français*, par les frères Parfait, t. X, p. 81, note.

(2) Grimarest, p. 286.

(3) Préface des *Œuvres de Molière*, édition de 1682, par la Grange. — Grimarest, p. 287.

(4) *Ibidem*.

(5) Requête adressée, au nom de la veuve de Molière, à l'archevêque de Paris, t. II, p. 584, du *Conservateur*, ou *Recueil de morceaux inédits d'histoire*, etc., tirés des portefeuilles de N. François de Neufchâteau, an VIII.

(6) Grimarest, p. 291. — *Mémoires sur la vie et les ouvrages de Molière*, par la Serre, p. 1. — *Vie de Molière*, par Voltaire, 1759, p. 50. — Petitot, p. 68.

(7) *Vie de Molière*, par Voltaire, 1759, p. 51. — Petitot, p. 68.

(8) *Récréations littéraires*, par Cizeron-Rival, p. 72.

Les camarades de cet hérétique sentirent toute l'étendue de la perte qu'ils venaient de faire. Leur théâtre demeura fermé pendant sept jours, et ils ne le rouvrirent que le 24 février par le MISANTHROPE. Les représentations du MALADE IMAGINAIRE reprurent le 5 mars suivant. Ce fut la Thorillière qui assuma la tâche difficile de remplacer Molière dans son rôle.

Nous devons consigner ici que le fauteuil qui sert encore aujourd'hui à la Comédie-Française pour les représentations du MALADE IMAGINAIRE, et auquel on a donné, comme à celui de Pénélope, le nom de *Fauteuil de Molière*, est, selon une tradition conservée dans la famille qui, depuis ce grand homme jusqu'à nos jours, a fourni sans interruption des concierges au théâtre, celui-là même dans lequel il s'est assis le jour de sa mort en remplissant le rôle d'Argan (1).

Cette charmante comédie continua d'attirer la foule. Mais peu des acteurs qui composaient la troupe se souciaient de rester sous la direction de mademoiselle Molière : aussi, à la rentrée de Pâques, vit-on les représentations suspendues par suite de l'émigration de Baron, de la Thorillière, de Beauval et de sa femme, en possession de rôles dans beaucoup de pièces, et que l'Hôtel de Bourgogne venait d'engager. Pour comble d'infortune, la salle du Palais-Royal fut accordée à Lulli, qui avait obtenu le privilège pour la représentation des tragédies lyriques. Sans théâtre et sans premiers sujets, mademoiselle Molière fut obligée de recourir aux boutés du roi, qui, par égard pour le nom qu'elle portait, autorisa sa troupe à s'installer dans la salle d'opéra que le marquis de Sourdeac avait fait construire rue Mazarine, vis-à-vis la rue Guénégaud. Dans la même année, on y réunit celle du Marais ; et, sept ans plus tard, en 1680, la troupe de l'Hôtel de Bourgogne vint également s'y fondre. Il n'y eut plus dès lors, à Paris, qu'une société de comédiens français sous le titre de *Troupe du Roi* (2).

Molière mourut âgé de cinquante et un an un mois et deux jours. C'est dans la force de son talent qu'il fut enlevé à ces nobles travaux qui tirent la gloire de son nom et la consolation de sa vie. Sans cette mort prématurée, que de chefs-d'œuvre eussent encore enrichi notre scène ! Que de sujets se présentaient à son génie, inépuisable comme les ridicules des hommes ! Sans sortir de la cour, n'avait-il pas à peindre encore, comme il l'avait dit dans son IMPROMPTU DE VERSAILLES, « ceux qui se font les plus grandes amitiés du monde, et qui, le dos tourné, font galanterie de se déchirer l'un l'autre ? Ces adulateurs à outrance, ces flatteurs insipides qui n'assaisonnent d'aucun sel les louanges qu'ils donnent, et dont toutes les flatteries ont une douceur fade qui fait mal au cœur à ceux qui les écoutent ? Ces lâches courtisans de la faveur, ces perfides adorateurs de la fortune, qui vous encensent dans la prospérité et vous accablent dans la disgrâce ? ceux qui sont toujours mécontents de la cour ? ces suivants inutiles ; ces incommodes assidus ; ces gens qui, pour services, ne peuvent compter que des importunités, et qui veulent qu'on les récompense d'avoir obsédé le prince dix ans durant ? Ceux qui caressent également tout le monde, qui promettent leurs civilités à droite et à gauche, et courent à tous ceux qu'ils voient avec les mêmes embrassades et les mêmes protestations d'amitié ? Oui, Molière, dit-il lui-même, aura toujours plus de sujets qu'il n'en voudra ; et tout ce qu'il a touché jusqu'ici n'est rien que bagatelle au prix de ce qui reste (3). »

Si l'on ne savait qu'il ignorait en écrivant le travail et la peine, on pourrait, en songeant à sa trop courte carrière, s'étonner du nombre des pièces qu'il a composées, avec d'autant plus de raison que son service de tapissier-valet-de-chambre du roi et la direction de sa troupe ne devaient lui laisser que peu de loisirs. Encore lui fallait-il en consacrer une partie à l'étude de ses rôles. Il joua dans presque tous ses ouvrages ; ce fut lui qui créa Mascarille de l'ETOURDI et des PRÉCIEUSES RIDICULES, Albert du DÉPIT AMOUREUX, Sganarelle du COQU IMAGINAIRE, de l'ÉCOLE DES MARI, du MARIAGE FORCÉ, du FESTIN DE PIERRE, de l'AMOUR MÉDECIN et du MÉDECIN MALGRÉ LUI ; don Garcie, Afrodite de l'ÉCOLE DES FEMMES, Molière et le Marquis ridicule de l'IMPROMPTU DE VERSAILLES, Moron et Licidas de la PRINCESSE D'ÉLIDE, Alceste du MISANTHROPE, Lycaris de MÉLICERTE, don Pedre du SICILIEN, Orgon du TARTUFE, Sosie d'AMPHITRYON, George Dandin, Harpagon de l'AVARE, Pourcelle de LA FEMME MÊME, Scapin des FOURBERIES, Chrysale des FEMMES SAVANTES, et enfin Argan dans le MALADE IMAGINAIRE.

Nous avons déjà eu occasion de dire, d'après une autorité contemporaine, qu'il était « tout comédien depuis les pieds jusqu'à la tête (4). » Tous les témoignages les moins suspects viennent confirmer cet hommage rendu à la supériorité de son jeu. La Grange nous apprend que, dès son début à Paris, devant le roi, dans le rôle du Docteur amoureux, « la manière dont il s'en acquitta le mit dans une si grande estime, que Sa Majesté donna des ordres pour faire établir sa troupe à Paris ; » que « il excellait comme acteur par des talents extraordinaires » et

enfin que « il n'était pas seulement inimitable dans la manière dont il soutenait tous les caractères de ses comédies, mais qu'il leur donnait encore un agrément tout particulier par la justesse qui accompagnait le jeu des acteurs (1). » La Serre a dit à son tour : « Non-seulement Molière plaisait dans ses rôles de Mascarille, de Sganarelle, etc., etc., mais il excellait encore dans les rôles de haut comique, tels que ceux d'Arnolphe, d'Orgon, d'Harpagon. C'est alors que, par la vérité des sentiments, par l'intelligence des expressions et par toutes les finesses de l'art, il séduisait les spectateurs au point qu'ils ne distinguaient plus le personnage représenté d'avec le comédien : aussi se chargeait-il toujours des rôles les plus longs et les plus difficiles (2). »

Il remplissait également les fonctions d'orateur de la troupe ; et ses contemporains se sont généralement accordés à dire qu'il affectionnait beaucoup cet emploi, parce qu'il lui fournissait l'occasion de haranguer souvent le parterre. Chapuzeau nous apprend en quoi consistait cette charge. « C'est, dit-il, à l'orateur de faire la harangue... Le discours qu'il vient de faire à l'issue de la comédie a pour but de captiver la bienveillance de l'assemblée. Il lui rend grâce de son attention favorable, il lui annonce la pièce qui doit suivre celle qu'on vient de représenter, et l'invite à la venir voir par quelques éloges qu'il lui donne ; et ce sont là les trois parties sur lesquelles roule son compliment. Le plus souvent il le fait court et ne le médiocre point, et quelquefois aussi il l'étudie, quand ou le roi ou Monsieur, ou quelque prince du sang se trouve présent. Il en use de même quand il est besoin d'annoncer une pièce nouvelle qu'il est besoin de se vanter ; dans l'adieu qu'il fait au nom de la troupe le vendredi qui précède le premier dimanche de la Passion et à l'ouverture du théâtre après les fêtes de Pâques, pour faire reprendre au peuple le goût de la comédie. Dans l'annonce ordinaire l'orateur promet aussi de loin des pièces nouvelles de divers auteurs pour tenir le monde en haleine et faire valoir le mérite de la troupe, pour laquelle on s'empresse de travailler. »

« Ci-devant, quand l'orateur venait annoncer, toute l'assemblée prêtait un très-grand silence, et son compliment, court et bien tourné, était quelquefois écouté avec autant de plaisir qu'en avait donné la comédie. Il produisait chaque jour quelque trait nouveau qui réveillait l'auditeur, et, marquait la fécondité de son esprit ; et soit dans l'annonce, soit dans l'affiche, il se montrait modeste dans les éloges que la coutume veut que l'on donne à l'auteur et à son ouvrage, et à la troupe qui le doit représenter. »

« Molière, dit le même historien, ne composait pas seulement de beaux ouvrages, il s'acquittait aussi de son rôle admirablement. Il faisait un compliment de bonne grâce, et était à la fois bon poète, bon comédien et bon orateur, le vrai trismégiste du théâtre. Mais outre les grandes qualités nécessaires au poète et à l'acteur, il possédait celles qui font l'honnête homme. Il était généreux et bon ami, civil et honorable en toutes ses actions, modeste à recevoir les éloges qu'on lui donnait, savant sans le vouloir paraître, et d'une conversation si douce et si aisée, que les premiers de la cour et de la ville étaient ravis de l'entretenir (3). »

Il y aurait un volume entier, mais un volume curieux à écrire, si l'on voulait peindre Molière au milieu de sa troupe, l'activité qu'il savait lui imprimer, l'admirable ensemble auquel il l'avait soumise, la perfection à laquelle, dans la comédie, il l'avait fait arriver. Des matériaux longtemps disséminés et récemment réunis permettraient aujourd'hui un travail de ce genre, aussi attachant pour celui qui l'entreprendrait que plein d'attrait pour le lecteur. On y verrait un petit nombre d'acteurs habilement dirigés par un comédien de génie se multiplier pour suffire à la fois aux plaisirs des habitués de leur théâtre, d'un roi magnifique qui les appelait à toutes ses fêtes, de grands seigneurs et d'hommes opulents qui achetaient chèrement la faveur d'une visite. Tous les noms historiques, ceux de la noblesse comme de la robe, de la finance comme de la galanterie, seraient passés en revue dans ce tableau, et l'on y pourrait faire voir tour à tour la troupe de Molière appelée devant les légats des papes, ou les maîtresses célèbres ; payant les pièces de la Calprenède pour ne pas les joner, et jouant les pièces de Corneille pour les bien payer ; chargée d'or par Fouquet et abusée par le chevalier de Grammont.

Il ne nous est parvenu aucune donnée sur la fortune de Molière. Nous ignorons s'il laissa à sa mort quelques biens-fonds. Après son retour à Paris, il demeura successivement rue Saint-Honoré, vis-à-vis le Palais-Royal ; dans la même rue, plus près de Saint-Eustache ; rue Saint-Thomas-du-Louvre, et rue de Richelieu dans la maison aujourd'hui numérotée 54 (4). Mais il n'était que locataire des propriétés qu'il habitait. Il n'avait également qu'à louer la maison d'Auteuil, qui lui servait d'asile contre les poursuites des fâcheux et les tourments domestiques (5). Il est probable que sa générosité, son esprit de bienfaisance et les dispositions de sa femme à la dépense ne lui permirent pas de faire de très-

(1) Préface de l'édition des Œuvres de Molière de 1682, par la Grange.

(2) Mémoires sur la vie et les ouvrages de Molière.

(3) Le Théâtre français, par Chapuzeau, p. 197 et 198.

(4) Dissertation sur Molière, par M. Bellars, p. 7, 14, 15, 16 et 17.

(5) Récréations littéraires, par Cizeron-Rival, p. 25. — Mémoires sur la vie de J. Racine, par L. Racine, Lausanne, 1747, p. 419.

grandes économies. Il est certain du moins que, grâce aux succès de sa troupe et à la fréquente représentation de ses ouvrages, il vécut dans une aisance brillante, surtout pour le temps. Il avait presque constamment depuis la première représentation de l'ÉCOLE DES FEMMES, quatre parts de sociétaire dans les bénéfices de son théâtre ; une pour sa femme, une comme acteur et deux comme auteur (1). Il en toucha même parfois cinq. On s'est généralement accordé à dire que ses revenus se montaient à vingt-cinq ou trente mille livres, somme considérable au dix-septième siècle (2).

Mademoiselle Molière ne conserva pas longtemps ce respect que toute femme se doit à elle-même, mais qu'elle devait plus particulièrement à la mémoire de son mari. Nous l'avons vue, il est vrai, solliciter vivement pour les restes de Molière l'abri d'une tombe, mais c'était l'amour-propre et non la douleur qui la guidait dans ces démarches. D'ailleurs, si l'on en croit l'historienne de sa vie, les derniers devoirs sont toujours ceux qu'une épouse rend avec le plus de plaisir à la mémoire de son mari (3). Elle osa remonter sur la scène peu de jours après la perte qu'elle et la France venaient de faire (4). Ce révoltant mépris de toutes les convenances aide beaucoup à faire la part des regrets et celle de la vanité dans le fait suivant, rapporté avec une admiration un peu crédule par Tilton du Tillet : « La veuve de Molière fit porter une grande tombe de pierre qu'on plaça au milieu du cimetière Saint-Joseph, où on la voit encore (1752). Cette pierre est fendue par le milieu ; ce qui fut occasionné par une action très-belle et très-remarquable de cette demoiselle. Deux ou trois ans après la mort de Molière, il y eut un hiver très-froid. Elle fit voiturer cent voies de bois dans ledit cimetière, lequel bois fut brûlé sur la tombe de son mari pour chauffer tous les pauvres du quartier : la grande chaleur du feu ouvrit cette pierre en deux. Voilà ce que j'ai appris, il y a environ vingt ans, d'un ancien chapelain de Saint-Joseph, qui me dit avoir assisté à l'enterrement de Molière, et qu'il n'était pas inhumé sous cette tombe mais dans un endroit plus éloigné appartenant à la maison du chapelain (5). »

Les intrigues amoureuses de cette veuve inconsolable se croisèrent avec une nouvelle activité. A cette époque de sa vie, on voit figurer parmi ses adorateurs un sieur du Boulay, qui réunissait les principales vertus des amants de ces sortes de femmes, l'opulence et la prodigalité. Personne plus que mademoiselle Molière n'estimait ces qualités : aussi accueillait-elle gracieusement celui qui en était doué. Mais comme par un excès de modestie elle se méfiait de son propre talent, elle eut recours dans cette occasion aux lumières et à l'expérience d'une honnête personne, nommée la Châteauneuf, pour savoir la conduite qu'elle avait à tenir avec ce nouvel aspirant. Cette confidente, jugeant, d'après les détails qui lui furent donnés, du Boulay assez épris pour ne pas être trop éloigné de l'épouser, lui recommanda expressément de forcer nature s'il le fallait, mais de demeurer éruelle.

Mademoiselle Molière remplit d'abord assez bien son rôle ; mais elle avait affaire à forte partie. Éclairé sur son projet par quelques mots, du Boulay sembla très-disposé à former une union avec elle, promit même de ne laisser écouler que peu de temps avant de lui donner son nom, enfin joua si bien la honne foi et l'amour, qu'on le rendit heureux par anticipation. L'amante, trompée, vit trop tard quels pièges sont sans cesse tendus à la vertu des femmes ; et, sentant qu'il fallait renoncer à l'espoir de légitimer ses faiblesses pour le perfide, elle s'en consola en le ruinant et en formant d'autres liaisons. Une de ses camarades, mademoiselle Guyot, entretenait depuis longtemps un commerce amoureux avec Guérin d'Estrie, comédien de la même troupe. Elle conçut le dessein de troubler cet accord et chercha à captiver l'amant de cette actrice. Heureux de trouver un prétexte pour rompre avec elle, du Boulay, dès qu'il s'aperçut de ce manège, feignit la jalousie, et la laissa tout entière à ses nouveaux projets de conquête (6).

Elle se trouva, à peu près dans le même temps, compromise, grâce à deux intrigantes et à sa mauvaise réputation, dans une aventure scandaleusement romanesque. Nous abrégons le récit qu'en fait l'auteur de la FAMEUSE COMÉDIENNE, qui n'a rien négligé pour faire connaître à fond la moralité de son héroïne.

Un président du parlement de Grenoble, nommé Lescot, séduit par les charmes et le talent de mademoiselle Molière, qu'il n'avait jamais vue qu'au théâtre, en était devenu éperdument amoureux. N'entrevoiant aucun moyen d'arriver directement à elle, il s'adressa à une dame le Doux, dont l'honorable emploi consistait à lever les difficultés et à rapprocher les personnes. Ce diplomate femelle, qui ne connaissait nullement mademoiselle Molière, mais qui se serait reproché toute sa vie d'avoir perdu une aussi belle occasion de faire une dupe, se rappela

(1) Les Amours de Calotin, comédie en trois actes et en vers, par Chevalier, in-12, 1664, p. 5. — Description du Parnasse français, par Tilton du Tillet, in-12, 1727, p. 256. — Registre manuscrit de la Grange.

(2) 50,000 livres, Grimarest, p. 142. — 25,000 livres, Description du Parnasse français, par Tilton du Tillet, in-12, 1727, p. 255 et 256. — 50,000 livres, Voltaire, Vie de Molière, 1759, p. 22. — 50,000 livres, Petitot, p. 44.

(3) La Fameuse comédienne, p. 40.

(4) Lettres de Bussy-Rabutin, t. IV, p. 56.

(5) Le Parnasse français, par Tilton du Tillet, in-folio, p. 320.

(6) La Fameuse comédienne, p. 41 et suiv.

qu'il y avait à Paris une fille entretenue, nommée la Tourelle, qui ressemblait parfaitement à l'idole du président Lescot. Elle fit donc espérer à celui-ci que, par ses soins et ses démarches, elle parviendrait à faire combler ses vœux. L'amoureux magistrat promit de proportionner sa générosité à son bonheur.

Madame le Doux se concerta avec mademoiselle la Tourelle ; et, après un délai de quelques jours, qu'elle feignit d'avoir consacré à vaincre la résistance de la belle, elle prévint le président que l'objet de son amour consentait enfin à se rendre chez elle le lendemain, et qu'il pourrait l'y voir et l'y entretenir tête à tête. On devine aisément que notre amant, heureux en espérance, ne fut pas le dernier au rendez-vous. La Sosie de mademoiselle Molière y arriva en affectant ses airs et ses minauderies, et fit comprendre à son adorateur combien il devait être fier de lui avoir fait vaincre l'horreur qu'elle avait pour de tels lieux. Celui-ci, enivré de bonheur et d'amour, l'invita à déterminer elle-même le tribut de sa reconnaissance : mais mademoiselle la Tourelle, laissant adroitement à sa complice le soin de dépouiller leur dupe, affecta le désintéressement et ne consentit à accepter qu'un collier d'un prix très-moque. Tant de délicatesse ravit le pauvre président. Il ne manquait plus un seul jour d'aller au théâtre, admirer mademoiselle Molière, qui remplissait alors avec talent le rôle principal de la tragédie de Cécile, de Thomas Corneille ; mais il se gardait bien de lui parler ou même de lui adresser le moindre signe pour ne pas violer la défense qui lui en avait été faite : de peur, avait-on dit, de fournir un prétexte à la médisance des autres actrices.

Cette intrigue continua ainsi pendant quelque temps ; mais, un jour que mademoiselle la Tourelle avait promis à Lescot de venir déjeuner avec lui chez madame le Doux, elle manqua au rendez-vous. Son amant, inquiet et jaloux, après l'avoir attendue une partie de la journée, se rendit le soir à la comédie, malgré les instances de la duègne, qui semblait avoir un pressentiment de la catastrophe de ce roman. Il monta sur le théâtre, pour chercher à parler secrètement à sa belle. Mademoiselle Molière ne comprit rien à ses signes et ne fit aucune attention à ses discours, croyant avoir affaire à un fou. Enfin, la pièce terminée, il la suit dans sa loge, et lui adresse les plus vifs reproches sur ce qu'elle a trompé son impatience. Mademoiselle Molière lui ayant ordonné de se retirer, sa colère éclata, et il s'emporta contre elle au point de lui prodiguer les plus injurieuses invectives devant plusieurs comédiennes qu'elle avait fait appeler ; il poussa même la fureur jusqu'à lui arracher le collier qu'elle portait, et qu'il croyait être celui dont il avait fait emplette. On envoya chercher un commissaire et la garde, et le président fut conduit en prison.

Le lendemain, il en sortit sous caution, et soutint tout ce qu'il avait avancé la veille, prétendant toujours avoir eu le droit d'en agir ainsi avec une femme dont il était l'amant. et qui semblait ne lui témoigner que par le mépris sa reconnaissance pour les soins qu'il avait eus d'elle. De son côté, l'actrice outragée demandait une réparation formelle ; elle fit même commencer une information, et voulut être confrontée avec l'orfèvre chez qui le président et sa maîtresse étaient allés acheter un collier. L'orfèvre déclara la reconnaître, tant sa ressemblance avec mademoiselle la Tourelle était étonnante. Cette circonstance, jointe à la célébrité galante de mademoiselle Molière, commençait à convaincre beaucoup de personnes de la véracité de l'assertion de Lescot, quand, par bonheur pour elle, on parvint à arrêter madame le Doux, qui s'était jusque-là dérobée à toutes les recherches de la justice. Elle découvrit la retraite de sa complice, et rien ne s'opposa plus à la complète instruction de ce procès.

Une sentence du Châtelet, du 17 septembre 1675, condamna le président Lescot à faire à mademoiselle Molière une réparation verbale en présence de témoins, et les deux intrigantes à subir nues la peine du fouet devant la porte du Châtelet et devant la maison de mademoiselle Molière, et en outre à un bannissement de trois ans de la ville de Paris.

Madame le Doux subit seule son jugement, qui, sur son appel, avait été confirmé par le Parlement, le 17 octobre suivant. La Tourelle était parvenue à s'évader (1). Un auteur dont le nom ne nous est pas parvenu reproduisit toutes les situations de ce roman dans un drame qui ne fut pas représenté, la Fausse Clélie. Thomas Corneille y fit aussi allusion dans sa comédie de l'Inconnu, et la présence de mademoiselle Molière, qui y remplissait un rôle, dut donner du piquant aux représentations de cette pièce (2).

On a déjà fait remarquer que cette trame scandaleuse, que cette fille perdue chargée de représenter une autre femme et d'abuser des yeux crédules par sa ressemblance avec elle, que ce collier, une des pièces les plus importantes de ce procès, en rappellent une autre trop célèbre où le nom d'une reine infortunée se trouva injustement compromis avec ceux d'une intrigante et d'un prélat dont le rôle fut, sinon celui d'un fripon, du moins celui d'une dupe imprudente. L'évasion de madame de la Motte donne encore à son histoire et à celle de la Tourelle une plus grande conformité.

(1) La Fameuse comédienne, p. 66 et suiv.

(2) Dictionnaire des Théâtres, par Lérès, 2^e édition, 1765, p. 185. — Abrégé de l'histoire du Théâtre français, par de Mouchy, 1780, t. I, p. 185.

(1) Discours sur la comédie et Vie de Molière, par M. Auger, p. 73, note 2.

(2) Le Théâtre français, par Chapuzeau, p. 199 et suiv. — Préface de l'édition des Œuvres de Molière de 1682, par la Grange. — Histoire du Théâtre français, par les frères Parfait, t. XI, p. 284 et suiv. — Petitot, p. 72.

(3) L'Impromptu de Versailles, sc. III.

(4) Voir précédemment, p. 15.